

Communiqué – 24/01/2020

*Tensions commerciales avec les Etats-Unis :*

*Les élus des communes viticoles demandent au Gouvernement des mesures de compensation pour la filière vin*

Depuis le 18 octobre dernier, les Etats-Unis ont imposé unilatéralement une surtaxation de 25% sur les importations de vin tranquille français. Face aux menaces de surtaxation supplémentaire, les coprésidents de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin Nathalie Delattre et Philippe Huppé se mobilisent. Au travers d'une motion adoptée par les collectivités des territoires viticoles, ils appellent le gouvernement à mettre en place un mécanisme de compensation pour les viticulteurs.

Avec 1,7 milliard d'euros de chiffre réalisé en 2018, les Etats-Unis constituent aujourd'hui le premier marché à l'export des vins français. La décision américaine de surtaxe a durement impacté les producteurs, entreprises et négociants.

Le lundi 20 janvier, les Présidents français et américain ont annoncé vouloir travailler ensemble pour trouver un accord sur la taxation des géants du numériques afin d'éviter l'escalade des sanctions commerciales. Si cette nouvelle est de nature à rassurer les professionnels, elle ne garantit pas un nouveau changement de position de Donald Trump.

Les professionnels de la vigne et du vin, soutenus par les élus des territoires viticoles, appellent donc le gouvernement à mettre en place un mécanisme de compensation pour les exploitations et les entreprises viticoles impactées.

L'ANEV, par la voix de ses coprésidents, a donc décidé de mobiliser son réseau. Philippe Huppé et Nathalie Delattre ont en effet écrit aux collectivités locales viticoles, pour leur proposer d'adopter une motion de soutien à la filière vigne et vin, demandant au gouvernement la mise en place de ce mécanisme de compensation.

Lancée depuis une semaine, des communes de toute la France participent déjà à cette opération, comme Bordeaux, qui devrait examiner ce projet de motion lors de son prochain conseil municipal.